

Pages de journal

G rard Parizeau

Volume 48, Number 2, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104083ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104083ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montr al

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Parizeau, G. (1980). Pages de journal. *Assurances*, 48(2), 180–186.
<https://doi.org/10.7202/1104083ar>

Pages de journal

par

GÉRARD PARIZEAU

16 mars

180

De retour à Nice, j'ai assisté hier au Cercle universitaire méditerranéen à un exposé de M. Pleven sur la Conférence de Brazzaville qu'il a présidée en 1944. Je ne savais pas très bien ce que serait cette causerie de l'ancien premier ministre très mêlé à la quatrième république. La Conférence de Brazzaville, nous a-t-il expliqué, ce fut la réunion en pleine guerre d'un groupe de parlementaires, d'administrateurs coloniaux et d'indigènes pour imaginer ce que pourrait être l'après-guerre dans l'empire colonial français. Les solutions proposées étaient valables, dit le conférencier. Malheureusement (cette fois, c'est moi qui m'exprime ainsi), elles venaient trop tard dans un milieu changeant, mouvant, avec, dans la Métropole, des ministères qui tombaient les uns après les autres et, à cause de cela, étaient incapables d'une action soutenue. Mis en appétit, les coloniaux voulaient autre chose que la soumission à la Métropole. Ils obtinrent l'indépendance après des guerres féroces ou après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle quand celui-ci décida de laisser partir ceux qui ne voulaient plus rester dans l'Empire français.

Avec la chute de l'Empire, disparut la source des matières premières dont la France avait un si grand besoin. À l'heure actuelle, c'est l'explication de certaines de ses difficultés économiques. Par ailleurs, laissée libre de ses mouvements, la France a subi un extraordinaire essor, une fois ses problèmes coloniaux réglés.

*

Les Anglais, au Canada, ont compris beaucoup plus tôt qu'il fallait céder devant ces gens qui ne voulaient plus du régime colonial. Ils l'ont fait par étape, avant qu'il ne fût trop tard, avec l'Acte de Québec en 1774, l'Acte constitutionnel de 1791 et l'Acte d'Union de 1840 qui a précédé la Confédération de 1867. Chaque fois, ils ont laissé aller un peu de l'autorité métropolitaine, mais leur influence a subsisté, même si elle diminuait d'étape en étape. Et la Reine d'Angleterre est restée la souveraine du Canada. Pour combien de temps? Ce sera sans doute une autre histoire.

*

On m'a demandé d'écrire l'éloge de mon vieux maître Léon Lorrain à l'occasion de son décès. J'ai accepté immédiatement, car je lui dois beau-

ASSURANCES

coup. Pour me rafraîchir la mémoire, j'ai fait venir le discours de présentation de son parrain à la Société royale du Canada, Claude Melançon, et celui que Léon Lorrain a prononcé à l'occasion de sa réception. À cette époque, on ne disait pas encore: l'Académie des Lettres et des Sciences sociales.

Léon Lorrain écrivait avec une grande correction. Pour lui, la connaissance de la langue était le premier élément de la formation intellectuelle. L'homme cultivé la possédait à fond; le reste en découlant comme un complément. Léon Lorrain déplorait la négligence ou le mauvais vouloir de certains. Il constatait la pénétration sourde de l'anglicisme dans le vocabulaire et dans la syntaxe; ce qui, en dénaturant le parler de notre milieu, risquait d'en faire une langue bâtarde, souvent méconnaissable et subissant un même processus que chez nos voisins. Qu'aurait-il dit du *joual* dont se targuent maintenant certains de nos écrivains, qui cherchent à donner la pré-séance à un langage où toutes les influences se retrouvent au niveau de la grossièreté?

181

Certains disaient de Léon Lorrain: il est avant tout un puriste. Il était plus que cela, un véritable magicien des mots.

Je lui dois beaucoup. En toute simplicité, je lui garde un souvenir ému et reconnaissant.

Je rappelais à des amis ce qu'étaient ses corrections de textes aux H.E.C. Je suis entré à l'École à dix-sept ans, à un âge où l'on est assez sûr de soi. Un jour, je présentai à M. Lorrain une copie d'examen rédigée un peu vite et sans guère la relire. Il s'y trouvait une faute d'orthographe qu'il releva aussitôt ainsi: «M. Parizeau a un sens de l'orthographe bien personnel. Je le félicite, mais je dois lui faire observer que ni Larousse, ni moi ne sommes d'accord avec lui». La leçon porta et je redoublai d'attention, notamment avec lui.

*

Une lettre d'Ottawa me rappelle, à Nice, que nous fêterons le centenaire de la Société royale du Canada en 1982. Pour défrayer la dépense, on nous invite discrètement à verser notre obole dans le fonds constitué il y a deux ans.

C'est à Ottawa que le marquis de Lorne a décidé la fondation de la Société au cours du séjour qu'il y fit à titre de gouverneur général. Dans son discours de réception en 1979, mon ami Pierre Trottier rappelle que la Société est née «sous les auspices de la jeune et charmante marquise de Lorne et qu'on a fêté le cinquantenaire sous la séduisante Roberte de Neuflize qui avait épousé le compte de Bessborough, lui aussi devenu gouverneur général du Canada».

Le centenaire de la Société sera sans doute présidé par Son Excellence Ed. Schreyer (devenu *Edward* dans l'exercice de ses fonctions). Il est le nouvel occupant de Rideau Hall, depuis que M. Trudeau a suggéré sa nomination à la Reine. Il est devenu ainsi le successeur de M. Jules Léger, à l'échéance de son mandat. On a vu là un geste astucieux du premier ministre qui, avec le départ de M. Schreyer au Manitoba, décapitait un parti concurrent. Il donnait aussi à l'ouest une satisfaction qui pouvait, paraît-il, lui valoir des votes nombreux bien appréciables dans une région du pays où, en mai prochain, il aura un grand besoin de partisans. Peut-être est-ce adroit, mais il est permis d'en douter! Pour l'instant, il faudrait savoir ce que pense la Reine de ce représentant d'un milieu qui lui est bien étranger. Au Canada, nous attendons pour le juger car, au premier abord, la manoeuvre paraît discutable.

Si l'on veut continuer de prendre au sérieux les représentants de la Couronne au Canada, il faudrait bien trouver en eux une formation et une valeur personnelle correspondant non pas à l'importance du poste — car celui-ci en soi n'en a aucune — mais au prestige de celui qui l'occupe. La qualité de l'homme doit faire oublier la quasi-inutilité ou le caractère symbolique de la fonction.

17 mars 1979

Plus j'avance dans l'étude de Denis-Benjamin Viger et de son système de pensée, plus je constate la différence entre la fonction du gouverneur général autrefois et celle qu'on lui accorde au vingtième siècle. Lord Bing de Vimy fut un des derniers, je crois, à vouloir décider quoi que ce soit au nom de la Couronne. M. Mackenzie King le fit rappeler tambour battant en Angleterre. Malgré son prestige militaire, le Roi le remplaça en rappelant à son successeur que, comme son souverain, il ne devait pas intervenir dans les affaires du Canada, sauf dans des circonstances exceptionnelles, prévues sinon par la constitution, du moins par l'usage en pays britannique.

*

*

Il est curieux de rappeler la réaction de Denis-Benjamin Viger vers 1809. Lui qui, plus tard, aura à souffrir de la domination anglaise, il se réjouit que la France ne soit pas restée au Canada. Ainsi, note-t-il, nous avons évité les affres de la révolution qui aurait joué ses jeux sanglants chez nous comme en France.

Plus tard, il a combattu non le régime, mais les hommes qu'on envoyait au Canada pour diriger la Colonie et ceux qui en profitaient, c'est-à-dire les

ASSURANCES

amis du pouvoir. Quand l'opinion indigène avait protesté suffisamment contre eux et leurs amis, on déplaçait les hauts fonctionnaires. Ainsi se poursuivait cette âpre lutte entre les deux éléments de la population.

Plus tard, Viger jouera le rôle d'accusateur public en Angleterre. Il gagna des points contre lord Dalhousie d'abord, puis contre James Stuart. La lutte sera dure jusqu'au moment où, en Angleterre, on comprendra qu'il fallait donner à ces gens imbus de liberté la responsabilité ministérielle qu'ils désiraient, au lieu d'une administration coloniale devenue désuète et bien lourde. Parce qu'elle n'a pas pratiqué l'évolution nécessaire à temps, la France a perdu son empire, sans garder ces relations que l'Angleterre plus souple a conservées, même si les liens se sont relâchés entre elle et ses anciennes possessions coloniales. Par ailleurs, elle a créé le *British Commonwealth* qui, avec ses contradictions et ses situations paradoxales, réunit des nations aussi dissemblables que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, certains pays de l'Afrique noire, l'Afrique du sud et l'Inde.

183

*

J'avance dans mon étude sur Viger. Parfois, je bute sur une difficulté. Alors, je vais marcher du côté de la promenade des Anglais; la mer continue d'avoir sur moi cet effet calmant dont j'ai souvent parlé ici.

J'y retournerai tout à l'heure, avant le déjeuner car le soleil a succédé à la pluie quand la tramontane a commencé de souffler. S'il fait frais, le ciel est bleu, d'un bleu bleu, comme on disait, il y a bien longtemps à l'époque des opérettes bon-enfant et amusantes, telles *Dédé*, *Ta Bouche*, *Pas sur la bouche*, dues à Maurice Yvain ou à d'autres compositeurs, simples amuseurs d'un public peu difficile, après la guerre de 1914: les années folles, comme on les appelait au sortir des années terribles de 1914-18. Comme tout cela est loin! À la faveur d'un mot, d'une date, les souvenirs reviennent tout à coup.

D'après Pierre Gaxotte, Maurice Yvain était un être charmant, fantaisiste qui fit une fortune après la guerre, quand il revint d'Allemagne après avoir passé une partie de sa captivité comme pianiste dans un café. Il la perdit aux mains de sa femme qui imagina de spéculer dans le Midi et y engouffra ce qu'il avait gagné avec ses opérettes.

*

Je suis la pensée de Denis-Benjamin Viger à travers ses *Considérations* (1809) et sa *Lettre à un ami* (1826). Il a trente-cinq ans en 1809 et cinquante-deux en 1826.

J'ai apporté les deux textes à Nice pour suivre l'évolution d'un homme qui, après avoir écrit que la conquête avait été un bienfait du ciel, a contribué au soulèvement de 1837, puis est devenu le président du Conseil exécutif de Sa Majesté en 1843, après un séjour en prison de dix-huit mois.

184

Comment expliquer que Viger ait pu se féliciter du régime anglais en 1809? Tout simplement en se rappelant la marche des événements. Pour les Canadiens, la révolution de 1789 en France, et surtout, la mort de Louis XVI, le massacre des prêtres à Paris, à Lyon et à Nantes, la guillotine et son effroyable carnage étaient des événements révoltants. Pour le clergé, en particulier, le choc psychologique avait été grave. Il était entretenu par les prêtres français réfugiés en Angleterre, à qui on avait permis de traverser l'océan tant qu'on ne s'était pas rendu compte qu'ils contribuaient à accroître la résistance.

Appuyés par le clergé qui, tout le premier, raisonne ainsi, les laïcs concluent, à quelques exceptions près que, grâce à la conquête, fort heureusement l'influence de la révolution française ne s'est pas fait sentir de ce côté-ci de l'Atlantique. Bien sûr, on a appris à se méfier des marchands qui sont venus avec l'armée anglaise et qui sont devenus puissants en mettant la main sur le commerce abandonné par les négociants français revenus en France ou fait, avec des difficultés multiples, par ceux qui sont restés dans la Colonie.

Certes les pouvoirs publics appuient l'église anglicane dont le chef au Canada est le seul reconnu. Mais en marge du milieu officiel, l'église catholique s'est organisée et elle a gardé ses ouailles en les persuadant de conserver leur langue. Petit à petit, on lui a reconnu presque tous ses droits. Sauf pour les biens des Jésuites, on a, en effet, à peu près tout laissé en place. Si, à un moment donné, le gouverneur Craig a été brutal, sinon odieux, dans ses relations avec le chef de l'église catholique, celle-ci a obtenu un *modus vivendi* que l'on observe de part et d'autre. Bref, clergé et laïcs s'entendent pour reconnaître une certaine stabilité favorable à la religion et au milieu resté rural en très grande partie. Périodiquement, la grogne éclatera. Et ainsi, elle fera avancer un peu l'évolution quand le gouverneur et ses conseillers sentiront qu'il faut céder. Les gens de Londres, il est vrai, comprennent beaucoup mieux les problèmes locaux que les marchands et les fonctionnaires qui y font face dans la Colonie. C'est à Londres, par conséquent, qu'on s'adressera quand on jugera que la mesure est pleine.

Esprit modéré, calme, Denis-Benjamin Viger constate les défauts du régime, mais il ne peut pas ne pas lui reconnaître une valeur d'ordre.

En 1828 et en 1831, l'Assemblée législative l'envoie protester à Londres contre les abus de certains hauts fonctionnaires et, même, d'un gouverneur bien en selle et appuyé par les services métropolitains. *

En 1809, Viger se réjouit de la conquête, tout en signalant les services rendus par ses compatriotes, même s'ils veulent vivre dans la paix britannique à leur manière. A-t-il évolué en 1826? Sa *Lettre à un ami* nous permet de constater qu'il est resté à peu près sur ses positions.

Esprit un peu brumeux, Denis-Benjamin Viger est bavard. Il semble incapable d'aller droit au but. Il musarde, passe par des sentiers sinueux. Il faut être patient, tenace et le suivre si l'on veut vraiment saisir le fond de sa pensée. *Long nose and long speech*, ont dit de lui ses contemporains anglophones. C'est ce qui frappe le lecteur du siècle suivant à la recherche de sa pensée. Quant à la taille de son nez, il suffit d'examiner avec un peu d'attention une gravure faite à Londres au moment où il y a séjourné pour se rendre compte qu'en effet, il avait un appendice nasal développé. Avait-il le nez long en politique, comme on dit en rappelant une très vieille expression du terroir? Cela est une autre affaire dont j'aurai à me préoccuper un peu plus tard.

185

*

Benjamin Sulte avait traité Faucher de Saint-Maurice d'ignorant et de naïf quand il prétendait que, sous Napoléon 1^{er}, on avait tenté de fomenter une révolte dans le Bas-Canada au début du dix-neuvième siècle. Dans une étude plus poussée sur le sujet, on a donné raison à Faucher de Saint-Maurice récemment, non pas en utilisant la même source de documentation, mais en suivant d'autres pistes. Comme quoi, en histoire, il faut toujours être prudent avant d'affirmer ou de nier un fait. Graduellement, la vérité se fait jour et permet de mieux connaître l'enchaînement des événements aussi bien que leur source.

Tout ce qui pouvait ennuyer, agacer ou inquiéter les Britanniques devait trouver chez l'Empereur une oreille attentive. Mais de là à croire qu'il était prêt à envoyer des navires et des troupes en Amérique serait s'illusionner. Il avait bien préparé le camp de Boulogne, mais après la défaite de Trafalgar, il ne pouvait être question d'aller plus loin qu'entretenir quelques intrigues destinées à exaspérer l'adversaire. À moins qu'elles coïncidassent avec les préparatifs d'envahissement auxquels songeaient les Américains. Pour eux, 1812 était la date choisie pour l'entrée de leurs troupes au Canada. Or, elle se produisait au moment de la retraite de Russie. Pour Napoléon, il ne s'agissait plus que de se tirer d'un très mauvais pas, qui lui coûtait cher en hommes, en matériel de guerre et en prestige.

ASSURANCES

À mon retour à Montréal, il faudrait que je lise cette étude. Il serait intéressant de voir si l'on partage mon point de vue.

*

En écrivant cette page de mon journal, je semble m'éloigner beaucoup de Denis-Benjamin Viger!

186

Pas tellement, toutefois, car si Philippe Aubert de Gaspé s'intéressait fort aux campagnes de l'*Ogre Corse* (comme on disait alors), Viger lui se réjouissait de voir la Colonie bien loin des événements d'Europe. À cette époque, l'Angleterre ne considérait pas encore que les coloniaux dussent prendre une part directe à ses guerres. C'est beaucoup plus tard, vers la fin du dix-neuvième siècle, que la question se posa au gouvernement canadien quand il accepta d'envoyer des troupes canadiennes à l'étranger. Ce fut d'abord la lutte contre les Boërs, puis la guerre de 1914 et celle de 1939: exemples d'un bien curieux enchaînement. Au siècle précédent, l'Angleterre devait défendre ses établissements d'Amérique. Au vingtième, elle comptait sur eux pour venir à la rescousse. En 1940, fait assez extraordinaire, à peu près seules les troupes canadiennes avaient en Angleterre les armements voulus pour défendre le territoire, les armées anglaises ayant laissé leur matériel sur la plage entre la frontière de la Belgique et Dunkerque, dans leur hâte de fuir devant la poussée allemande.

*

Je m'incline avec respect devant deux livres parus récemment: *Mutation de la Culture, de l'Éducation et de l'Enseignement*,⁽¹⁾ par le professeur Maurice Lebel et *Mélanges d'Études Anciennes offerts à Maurice Lebel*.⁽²⁾ Dans le premier, le professeur Lebel a réuni des articles qu'il a écrits depuis quelques années. On y retrouve, par exemple, la conférence qu'il a consacrée à la Société royale du Canada, à l'évolution de l'enseignement dans la province de Québec. Dans le second, un groupe de ses anciens élèves a étudié des sujets qui se rattachent à l'enseignement des langues anciennes donné par leur maître. Quel plus bel hommage peut-on rendre à un professeur que de lui présenter le fruit de l'effort fait en commun par ceux qu'il a formés!

(1) Éditions Paulines. Montréal.

(2) Les Éditions du Sphinx. Saint-Jean Chrisostôme.